

## JUILLET 2021

Par mesure de précaution, l'ensemble de nos permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. Vous pouvez prendre ce rendez-vous, soit en nous contactant au 02.96.61.50.46, soit directement via la plateforme en ligne <http://reservation.adil22.org/>. Nous vous demandons de vous munir de votre masque et de votre propre stylo.

Les permanences de l'ADIL 22 dans votre ville :

Ville	Adresse	Fréquence	Dates
<u>LOUDEAC</u>	<b>(SUR RDV)</b> Loudéac Communauté Bretagne Centre 4 Bd de la Gare	1 <sup>er</sup> mardi du mois <u>9h à 12h</u>	<b>06/07/2021</b>
<u>ROSTRENEN</u>	<b>(SUR RDV)</b> Cité Administrative Rue Joseph Pennec	1 <sup>er</sup> mardi du mois <u>14h à 17h</u>	<b>06/07/2021</b>

**Nos permanences sont suspendues pendant les vacances scolaires.**